

Accord historique sur la protection de la couche d'ozone

Actualité Mondiale

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-09-2007 12:01:22

Les participants à la Conférence des Nations unies sur la protection de la couche d'ozone, tenue à Montréal, sont parvenus, vendredi soir, à une entente sur une accélération du calendrier de retrait des hydrochlorofluorocarbones (HCFC). Ces gaz utilisés dans la réfrigération et la climatisation détruisent la couche d'ozone.

Les 191 pays participant, dont le Maroc, sont parvenus à "un accord historique", a déclaré Nick Nuttal, porte-parole du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

"Des éléments de cet accord doivent encore être finalisés, mais, a-t-il dit, les pays développés et les pays en développement se sont mis d'accord pour une action accélérée sur les HCFC".

Cette conférence de l'ONU marque le 20^e anniversaire du Protocole de Montréal, un traité qui a permis d'éliminer les chlorofluorocarbures (CFC), une première génération de substances appauvrissant la couche d'ozone.

Les représentants des 191 pays signataires du protocole de Montréal devaient maintenant élaborer la deuxième étape du traité, visant cette fois-ci l'élimination des HCFC.

Les négociations ont porté sur une accélération de 10 ans du calendrier d'élimination des HCFC. Le calendrier initial prévoyait l'élimination des HCFC en 2030 dans les pays développés et en 2040 dans les pays en développement.

Les pourparlers ont abouti sur des dispositions concernant notamment la date du gel de la production des HCFC et les étapes de la baisse jusqu'à l'élimination totale. Il a aussi fallu trouver un arrangement avec des pays comme la Chine, qui réclament une aide pour faciliter la transition vers des substances moins nocives pour l'environnement.

Avec cet accord, un pas important vient d'être franchi dans la lutte au réchauffement climatique puisque les HCFC sont aussi de puissants gaz à effet de serre.

Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement, l'accélération de 10 ans du calendrier d'élimination des HCFC permettra de réduire de 3,5% les émissions de gaz à effet de serre de la planète.

La délégation marocaine à cette conférence, conduite par l'ambassadeur de SM le Roi au Canada, M. Mohamed Tangi, était composée de MM. Chakour Abderrahim et El Bouazzaoui Rachid, du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la mise à niveau de l'économie et de M. Chouibani Mekki, du Ministère de l'Agriculture, du développement rural et des Pêches Maritimes.

Dans une déclaration M. Chakour Abderrahim a indiqué que le Protocole de Montréal, adopté par la communauté internationale en 1987, a introduit des mesures de contrôle applicables aux substances

chimiques appauvrissant la couche d'ozone. La réussite de ce protocole, a-t-il expliqué, réside dans la création du Fonds Multilatéral qui accompagne techniquement et financièrement les pays en voie de développement pour l'élimination de l'utilisation d'une série de substances chimiques, utilisées dans le secteur industriel, selon un calendrier retenu par les parties.

Lors de cette manifestation, a-t-il ajouté, les parties ont procédé à l'examen de thèmes pertinents touchant l'avenir du protocole et les principaux défis à relever. Ces thèmes traitent notamment des ajustements à apporter au calendrier d'élimination des produits chimiques appartenant à la famille des hydrochlorofluorocarbones communément appelés "HCFC".

D'autres sujets aussi importants ont fait l'objet d'un grand débat tel que les questions se rapportant au produit chimique appelé bromure de méthyle, utilisé en tant que pesticide pour la désinfection des sols agricoles, la surveillance du transit transfrontière de ces substances et la prévention de leur commerce illicite.

Lors de cette manifestation, qui s'est déroulée du 15 au 21 septembre, M. Mhamed Besri, professeur à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II et membre du comité technique sur les alternatives au Bromure de Méthyle (MBTOC) a reçu une reconnaissance internationale pour ses activités et ses travaux visant à réduire l'utilisation du Bromure de Méthyle.

MAP